

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 20 octobre 2010

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Christian HUBER

Conseillers présents : **10**

SEANCE du 29 octobre 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

Objet : Demande de subventions de l'école élémentaire de Fessenheim-le-Bas et de Wintzenheim-Kochersberg

Vu la délibération en date du 19 mars 2010 relative au détail des subventions ;

Vu la demande de subvention datée du 4 octobre 2010 formulée par l'école élémentaire de Fessenheim-le-Bas ;

Vu la demande de subvention datée du 10 octobre 2010 formulée par l'école élémentaire de Wintzenheim-Kochersberg ;

Considérant que l'école élémentaire de Fessenheim-le-Bas souhaite emmener les élèves de la classe de CM1, dont quatre habitent à Wintzenheim-Kochersberg, pour une classe découverte au centre de Bel Air de Quieux (88) du 17 au 21 janvier 2011 ;

Considérant que l'école élémentaire de Wintzenheim-Kochersberg souhaite emmener les élèves des classes de CE1 et CE2, dont neuf habitent à Wintzenheim-Kochersberg, pour une classe découverte au centre Bel-Air de Quieux (88) du 14 au 18 mars ;

Considérant que la commune a voté au budget un montant de 500 € pour le compte 657361 « Caisse des Ecoles » ;

Le Maire propose d'allouer un montant de 7 euros par enfant et par jour, ce qui représente une subvention pour l'école de Fessenheim-le-Bas de 4 enfants x 5 jours x 7 € = 140 € et une subvention de 9 enfants x 5 jours x 7 € = 315 € pour l'école de Wintzenheim-Kochersberg.

Le conseil municipal, entendu les explications et les propositions du maire, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

DECIDE d'allouer une subvention à l'école élémentaire de Fessenheim-le-Bas d'un montant de 140 euros, correspondant à un forfait de 7 € par jour et par enfant ;

DECIDE d'allouer une subvention à l'école élémentaire de Wintzenheim-Kochersberg de 315 euros, correspondant à un forfait de 7 € par jour et par enfant.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 29 octobre 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 3 novembre 2010.

Le Maire
Alain NORTH